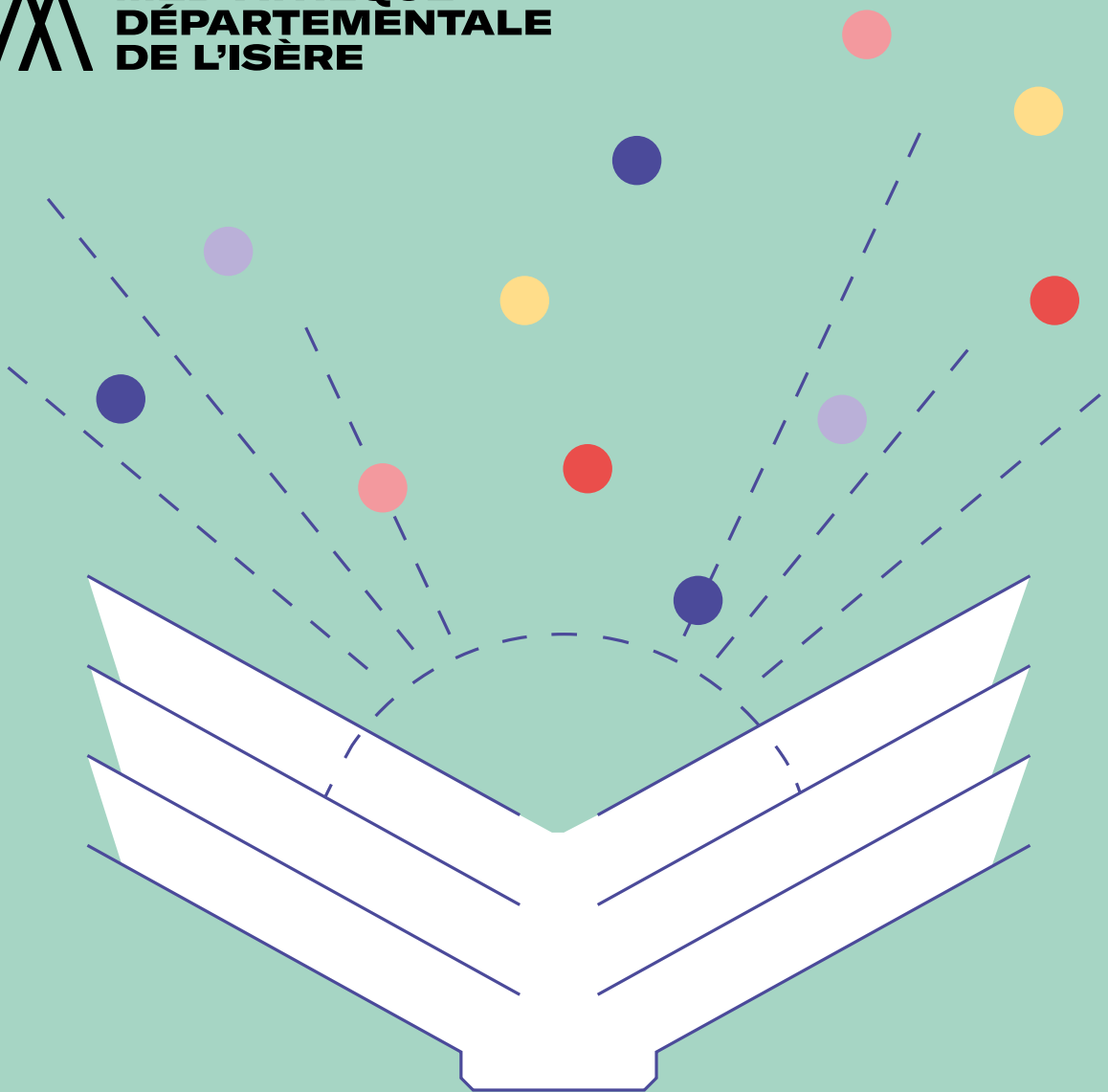
LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
PRÉSENTE

MÉDIATHÈQUE
DÉPARTEMENTALE
DE L'ISÈRE



PLAN LECTURE
POUR L'ISÈRE **2027-2031**

Orientations

isère
LE DÉPARTEMENT

ÉDITO

Accompagner et soutenir les bibliothèques et leurs partenaires pour une politique de lecture publique en Isère ouverte à tous, vectrice d'équité territoriale et d'épanouissement culturel pour chacun et chacune.

Premiers équipements culturels de proximité, les bibliothèques constituent des lieux partagés et contribuent fortement à la vie locale. Par la diffusion des savoirs et l'ouverture à l'autre, elles sont des lieux de transmission, d'échanges et de culture : loisirs, études, information, découvertes et plaisirs intellectuels, interactions avec d'autres personnes. Ancrées localement, elles sont également génératrices de liens entre acteurs sociaux, éducatifs, artistiques, scientifiques, économiques.

Aux côtés des bibliothèques iséroises et des associations partenaires qu'il accompagne, le Département de l'Isère accorde un soutien fort en ressources documentaires, en formations, en expertise mais aussi en subventions.

À travers les trois axes stratégiques du troisième Plan Lecture 2027-2031 – hospitalité et accessibilité ; maillage et coopération ; numérique responsable et inclusif –, le Département atteste sa volonté de prendre en compte les enjeux contemporains que sont la lutte contre l'illettrisme et les discriminations, le développement de l'esprit critique, l'accès à une culture ouverte et pluraliste, sans oublier la soutenabilité des projets.

Nous tenons à saluer l'implication de chaque acteur de la lecture publique, salarié ou bénévole, pour la vitalité culturelle du territoire. Nous partageons tous une même ambition, celle d'affirmer l'Isère comme un département où la lecture publique se vit au quotidien, sous toutes ses formes, ouverte au plus grand nombre et facteur d'émancipation individuelle et citoyenne.



Jean-Pierre Barbier
Président
du Département



Patrick Curtaud
Vice-président
du Département
de l'Isère, en charge
de la culture,
du patrimoine,
du devoir de mémoire,
et de la coopération
internationale

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE

7 Préambule

8 État des lieux et bilan de la lecture publique en Isère

1 – Des bibliothèques et des réseaux de lecture publique structurés et coordonnés
2 – Un développement fort de la culture du numérique et de l'innovation
3 – Des actions en direction des publics prioritaires et un développement de la médiation culturelle en bibliothèque
4 – Un rôle de pilotage du Département

22 Évaluation d'impacts du Plan Lecture pour l'Isère 2020-2026

1 – La pertinence de l'accompagnement des salariés et bénévoles pour l'adaptation de l'offre de lecture publique aux enjeux de société contemporains
2 – L'efficacité de l'aide à la structuration des réseaux de lecture publique pour favoriser la cohésion, la transversalité, l'interconnaissance et la variété de l'offre en direction des publics
3 – Une diversification de l'offre culturelle en direction de publics variés
4 – L'accessibilité et l'attractivité pour tous

PLAN LECTURE POUR L'ISÈRE 2027-2031

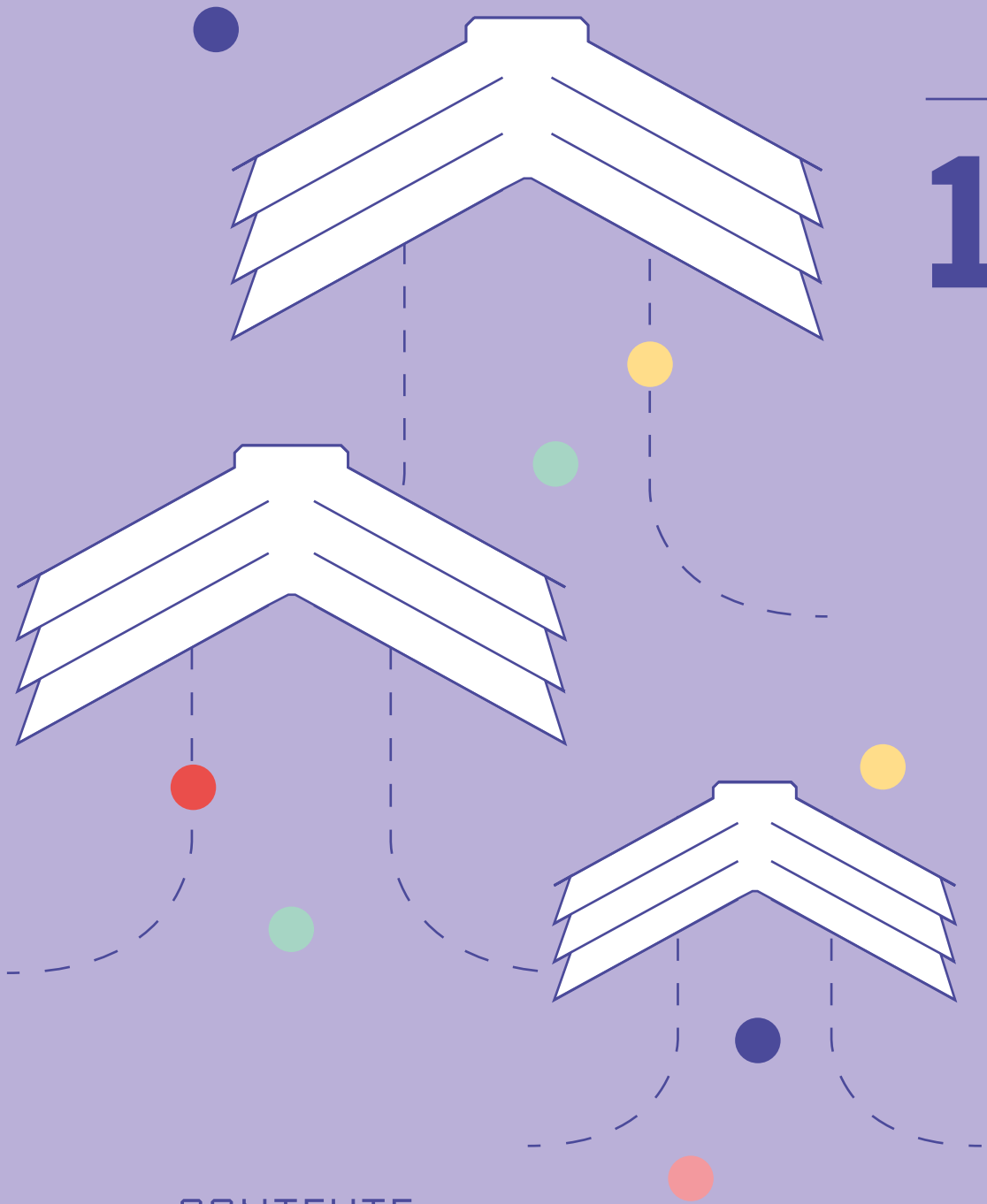
27 Préambule

29 Grands axes du Plan Lecture pour l'Isère 2027-2031

30 **Axe 1 : Faire des bibliothèques et médiathèques des lieux de vie ouverts à tous, accessibles et inclusifs**
1 – Favoriser l'accessibilité pour tous et l'inclusion
2 – Renforcer l'accueil et l'hospitalité
3 – Encourager la coopération et les partenariats pour plus d'ancrage territorial
4 – Développer l'accès à la connaissance et l'esprit critique

34 **Axe 2 : Accompagner les territoires et coopérer pour une action pertinente et efficace des bibliothèques, en cohérence avec les autres politiques publiques**
5 – Assurer un accompagnement de proximité
6 – Renforcer la coopération et l'articulation des politiques publiques
7 – Faire vivre un maillage territorial équilibré et développer une vision partagée
8 – Évaluation, ingénierie territoriale et plaidoyer en faveur des bibliothèques

38 **Axe 3 : Favoriser les bons usages du numérique comme levier d'innovation et d'inclusion dans une approche responsable**
9 – Développer la médiation culturelle numérique et l'inclusion numérique pour tous les publics
10 – Expérimenter, innover et promouvoir un numérique responsable
11 – Valoriser la Médiathèque numérique de l'Isère



1

CONTEXTE



Une compétence décentralisée obligatoire

Les bibliothèques départementales sont issues des Bibliothèques Centrales de Prêt créées en 1945. Dans le cadre de lois de décentralisation et d'affirmation de la culture comme compétence partagée par les collectivités, elles ont significativement évolué. En Isère, la bibliothèque départementale existe depuis 1945 et s'appelle la Médiathèque départementale de l'Isère (MDI) depuis 2016. La compétence du Département en matière de politique de lecture publique a été confirmée par la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques qui fixe leurs missions dans son article 10 :

« renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ; favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ; proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ; contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ; élaborer un schéma de développement de la lecture publique approuvé par l'assemblée départementale. »

S'inscrivant à la suite du Plan Lecture pour l'Isère 2002-2019, réactualisé pour 2020-2026, le présent Plan Lecture a valeur de schéma de développement de la lecture publique pour le Département de l'Isère pour la période 2027-2031.

ÉTAT DES LIEUX ET BILAN DE LA LECTURE PUBLIQUE EN ISÈRE

Pour coordonner et animer les réseaux de lecture publique et bibliothèques, la politique Lecture publique du Département de l'Isère s'est exprimée à travers son soutien financier conséquent aux projets, aux actions et au fonctionnement des réseaux de lecture publique, des communes (en réseau ou non) et des associations agissant en partenariat avec les bibliothèques iséroises.

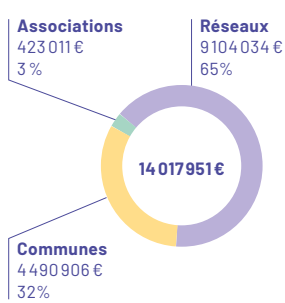
Ainsi, chaque année, de 2020 à 2026, ce sont en moyenne, plus de 2 millions d'euros de subventions par an qui ont été attribués à ces différents acteurs.

En tout, cela représente plus de 14 millions d'euros de subventions votés, soit plus de 10 € d'aide par Isérois.

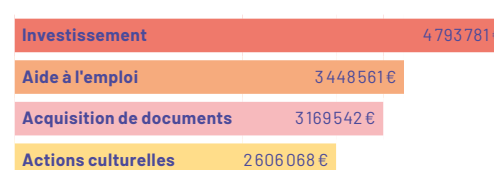
En complément, consultez le bilan en ligne via notre site > lien cliquable

Bilan des aides lecture publique de 2020 à 2026

Bénéficiaires des aides



Nature des subventions



1 – Des bibliothèques et des réseaux de lecture publique structurés et coordonnés

Couverture géographique et structuration des réseaux

Le département de l'Isère bénéficie d'une très bonne couverture en matière de lecture publique. Fin 2025, l'Isère compte 324 bibliothèques et médiathèques, dont 294 (91 %) sont desservies par la Médiathèque départementale de l'Isère et bénéficient d'une offre de services complète. Plus de 80 % de ces 294 bibliothèques sont situées dans des communes rurales ou de montagne.



En Isère, près de 74 % des bibliothèques, soit 217 bibliothèques, sont intégrées à un réseau de lecture publique[1] ce qui est une spécificité du département, puisque ce taux se porte au niveau national à 41 %. Dès son premier plan de développement de la lecture publique élaboré en 2002, le Département de l'Isère a favorisé et soutenu la structuration des bibliothèques iséroises en réseaux intercommunaux autour d'équipements performants, modernes, normalisés et dotés de personnels qualifiés.

Aujourd'hui, ce sont 15 réseaux de lecture publique qui ont conventionné avec le Département, soit 707 068 Isérois, ce qui correspond à 55 % de la population. Leur portage se répartit de la façon suivante :

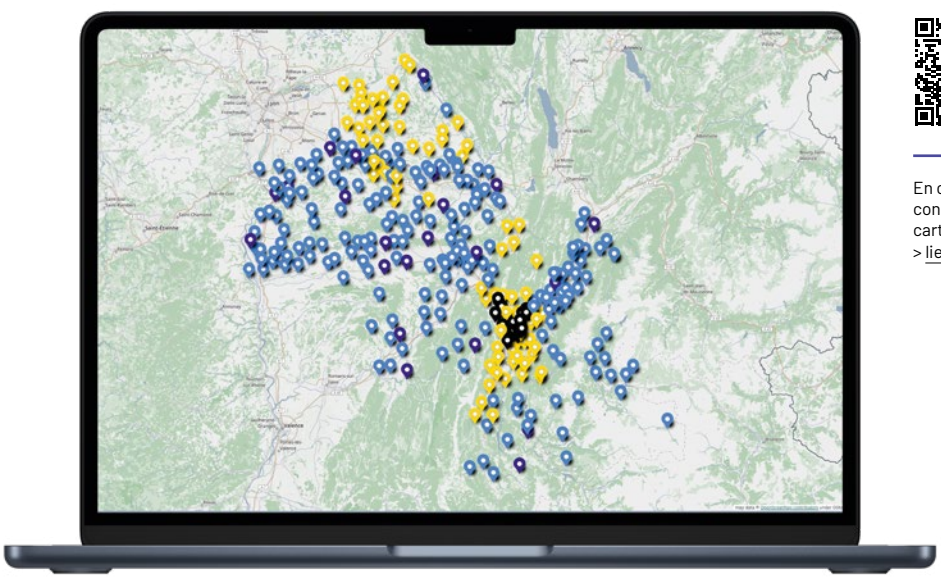
- 4 réseaux portés intégralement par une intercommunalité ;
- 9 réseaux faisant l'objet d'un conventionnement entre l'EPCI et les communes ;
- 2 réseaux résultant d'une entente ou conventionnement entre communes.

[1] Un réseau est un ensemble de médiathèques d'un territoire travaillant en collaboration et liées par convention dans le but d'offrir des services coordonnés à la population. Un réseau permet de mutualiser les ressources (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque [SIGB] et portail, collections, navettes, budgets, personnels…), et d'harmoniser les pratiques afin de faciliter l'accès à des services élargis sur l'ensemble du territoire.

La métropole grenobloise compte 30 bibliothèques et médiathèques situées dans 10 communes de plus de 10 000 habitants. Elles bénéficient quant à elles d'une offre de services de la MDI plus limitée.

Seules 37 communes (sur 512) iséroises ne disposent ni d'une bibliothèque, ni ne sont couvertes par un réseau de lecture publique.



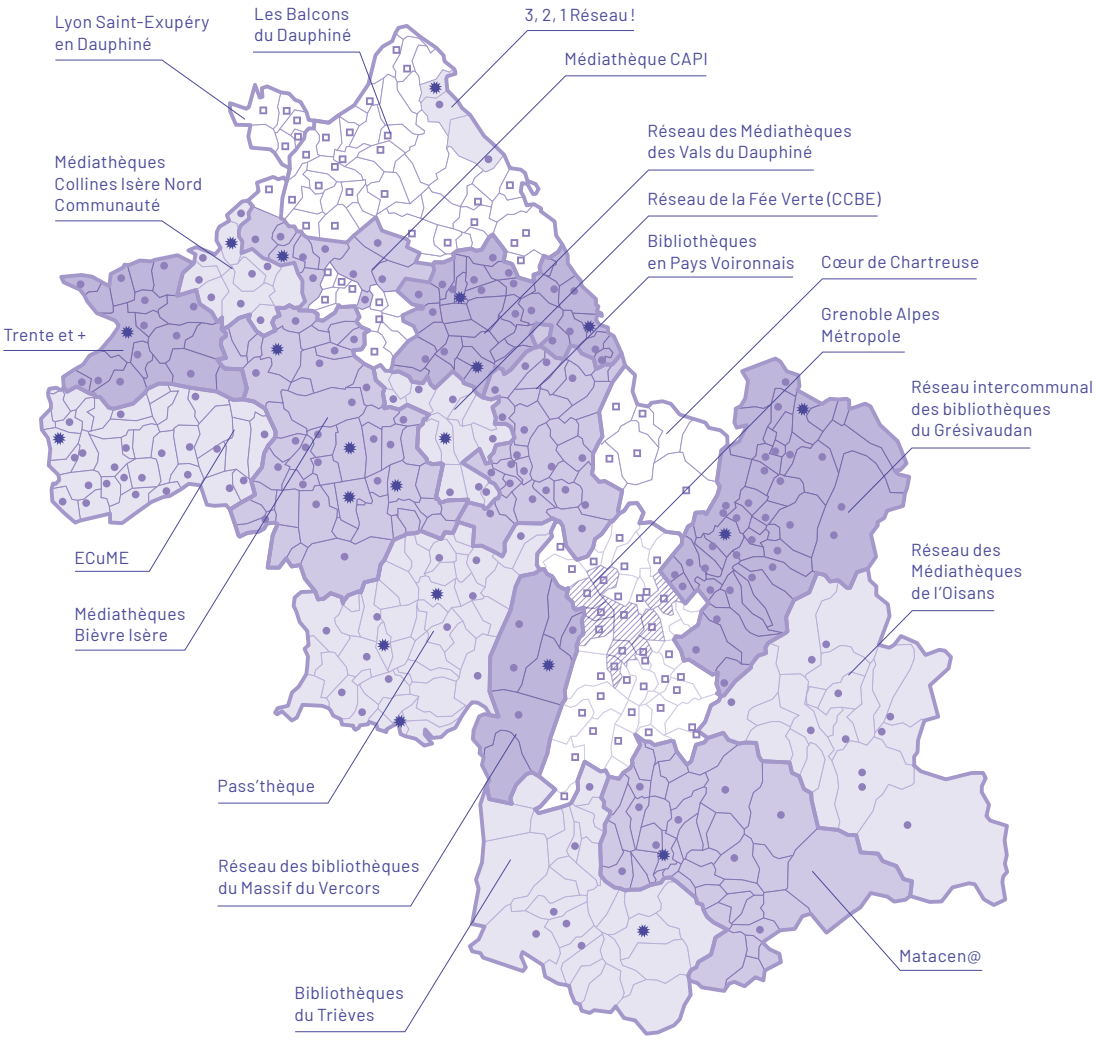


En complément, consultez la carte interactive
> lien cliquable

Lieux de lecture 2025
(UMap, solution libre et ouverte de la Dinum)

- Médiathèque Tête de Réseau
- Bibliothèque associée
- Bibliothèques hors réseaux
- Offre de service MDI restreinte

Réseaux de lecture publique conventionnés avec le Département de l'Isère



Bibliothèques et médiathèques

- médiathèque tête de réseau
- bibliothèque associée
- bibliothèque hors réseau
- communes de plus de 10 000 habitants qui n'appartiennent pas à un réseau de lecture publique

Informations administratives

- intercommunalité
- commune



Construction ou rénovation de bibliothèques au cours du Plan

La politique départementale en faveur de la lecture publique a permis de développer un nombre important de bibliothèques au cours des divers plans précédents, si bien que le territoire isérois ne comprend aujourd'hui aucune « zone blanche ». Pour autant, ces équipements restent de qualité hétérogène. Afin de réduire ces écarts et viser une égalité d'accès aux bibliothèques et à leurs offres culturelles, la modernisation des équipements a continué d'être l'un des axes forts du Plan Lecture pour l'Isère 2020-2026. Il aura ainsi eu pour effet de subventionner en investissement les projets à hauteur de 4 793 781 € (projection à fin 2026). Ces aides financières ont porté sur des travaux de rénovation ou construction de 31 bibliothèques ouvertes au public entre 2020 et début 2026, leurs équipements, 6 renouvellements de SIGB, l'acquisition de 9 véhicules de liaison, ainsi que la création de 2 services innovants.

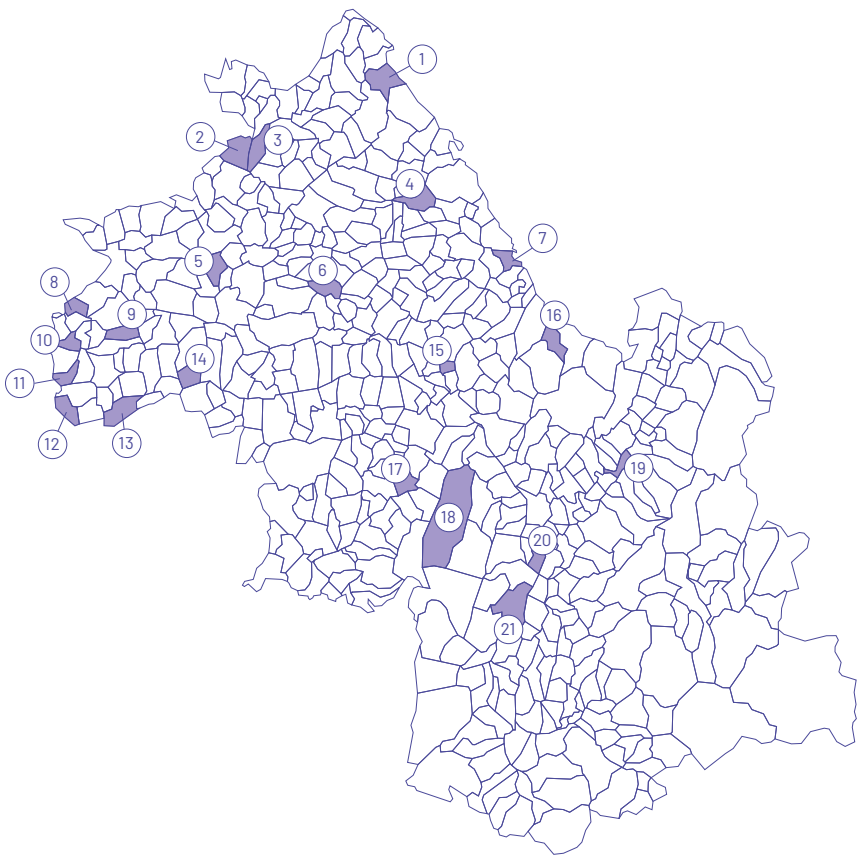
Deux autres ouvriront en principe à l'horizon fin 2026.

En complément, consultez la carte interactive de l'état d'avancement des projets de bibliothèques
> lien cliquable

En parallèle à ce soutien financier, la MDI a apporté également son expertise et son conseil de réaménagement des locaux et collections.

La surface globale disponible de bibliothèques (entre 2020 et 2025) est de 61 638 m² soit 0.074 m² par habitant (52 703m² en 2017, 40 466m² en 2010).

Travaux de rénovation ou de construction de bibliothèque subventionnés au titre du Plan Lecture pour l'Isère 2020-2026 (projection à fin 2026)



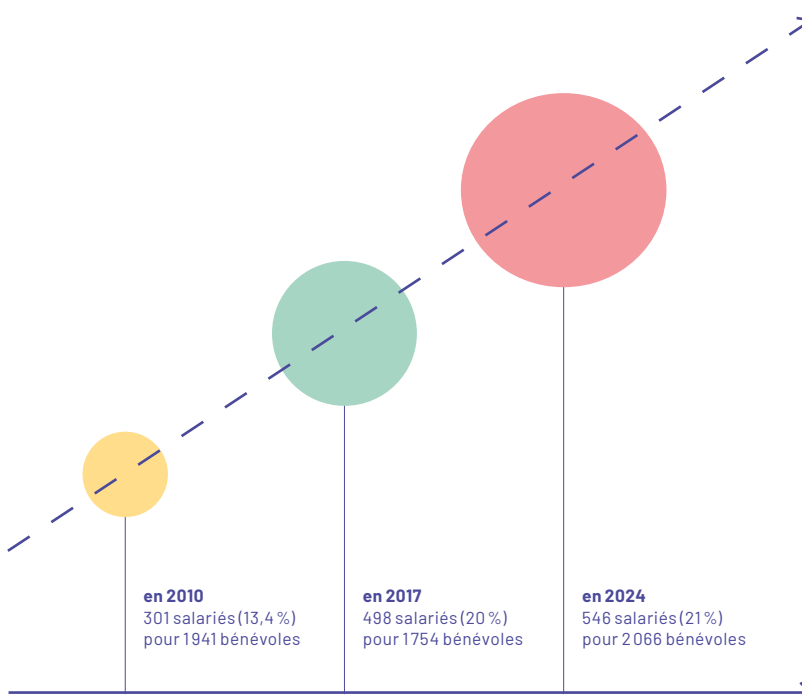
1. Bouvesse-Quirieu
2. Satolas-et-Bonce
3. Chamagnieu
4. Dolomieu
5. Oytier-Saint-Oblas
6. Éclose-Badinières
7. Le Pont-de-Beauvoisin
8. Chonas-L'Amballan
9. Vernioz
10. Clonas-sur-Varèze
11. Le Péage-de-Roussillon
12. Sablons
13. Bougé-Chambalud
14. Revel-Tourdan
15. La Murette
16. Entre-Deux-Guiers
17. Vinay
18. Autrans-Méaudre en Vercors
19. Brignoud
20. Champagnier
21. Vif

Professionnalisation des équipes bénévoles et salariées

Le Plan Lecture pour l'Isère 2020-2026 mettait un accent fort sur la professionnalisation des équipes pour accompagner la structuration de la lecture publique. Le soutien financier sous la forme d'« aides à l'emploi qualifié » a permis un subventionnement à hauteur de 3 448 561 € entre 2020 et 2026, ce qui représente presque exclusivement le financement des postes dédiés au fonctionnement des réseaux.

D'après les déclarations faites dans le cadre de la campagne statistique du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture (SLL), en 2024, 546 salariés, représentant 412 Équivalents temps plein (ETP) et 2 066 bénévoles, font fonctionner les 294 bibliothèques desservies par la MDI. Pour près de 40 % des équipements déclarant un salarié, le temps de travail est cependant inférieur à 1 ETP.

On constate non seulement une augmentation du nombre de salariés, mais également une diminution du nombre d'équipements gérés par des équipes composées uniquement de bénévoles : 52 % des bibliothèques étaient gérées par des équipes composées uniquement de bénévoles en 2017. Pour les données 2024, ce sont désormais 98 bibliothèques (soit 35 %) dont les équipes ne sont composées que de bénévoles.



Évolution du nombre de salariés et de bénévoles





Publics et fréquentation

Concernant les derniers jeux de données du SLL disponibles, le nombre d'emprunteurs actifs a augmenté au cours des dernières années en Isère : de 119 524 en 2021, il a atteint 179 552 en 2024, soit 13,8 % de la population iséroise.

La nouvelle campagne de comptage manuel lancée par le Ministère de la culture a débuté en novembre 2025 puis a été complétée par un second temps en mars 2026, et devrait permettre de comptabiliser plus finement les publics dits séjourneurs, des participants à des actions culturelles et tout autre usage d'un lieu de lecture non enregistré informatiquement.


Survolez
Mont Isere

2 – Un développement fort de la culture du numérique et de l'innovation

Bibliothèque numérique de référence

La MDI a rejoint le programme Bibliothèque numérique de référence en 2018 puis en 2025. L'État soutient et acte des engagements concernant :

- l'accompagnement des bibliothèques au numérique et à l'innovation,
- le développement des collections numériques et des actions de médiation,
- l'accessibilité et la diversification des publics,
- la sobriété numérique et la transition écologique.



Médiathèque numérique de l'Isère

Le Département déploie la Médiathèque numérique de l'Isère. C'est une offre gratuite pour tous les usagers de bibliothèques iséroises. Elle comprend des ressources en ligne nombreuses et variées : livres, films, musique, presse, etc.



Outils et actions de médiation numérique

Au cours du Plan Lecture 2020-2026, des rencontres professionnelles et des kits variés ont vu le jour pour faire entrer le numérique dans les activités culturelles ou d'Éducation aux médias et à l'information : kit de programmation, club robots, tablettes, art numérique… sont autant d'outils mis à disposition des médiathèques pour pouvoir expérimenter et conduire des animations variées auprès de leurs publics.



3 – Des actions en direction des publics prioritaires et un développement de la médiation culturelle en bibliothèque

Partenariats variés

Sur la période 2020-2026, le Département de l'Isère a mené une politique volontariste pour toucher les publics les plus éloignés de la lecture et renforcer la médiation culturelle en bibliothèque. Plusieurs partenariats structurants ont été consolidés ou initiés, notamment avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Saint-Quentin-Fallavier, l'Institut médico-éducatif Camille Veyron, le Centre de ressources illettrisme et analphabétisme (CRI IRIS), et l'Association Valentin Haüy (AVH).

Ces collaborations ont permis un accompagnement adapté : gestion de bibliothèque en milieu pénitentiaire, animations pour jeunes et adultes en situation de handicap, et accès à la lecture pour les personnes déficientes visuelles via la base Eole et des outils spécifiques (lecteurs DAISY, collections « Facile à Lire », loupes…).





Accessibilité et publics prioritaires

L'accessibilité a été un fil rouge de ce plan, avec la mise en place de formations dédiées aux bibliothécaires, la promotion de ressources adaptées et l'organisation de journées professionnelles et de formations sur l'accueil des publics en situation de handicap ou en difficulté avec la lecture. La création du prix Facile à Lire (FAL) en 2025-2026, soutenue par le Centre national du Livre, a permis d'impliquer des groupes éloignés de la lecture autour d'animations culturelles variées.

L'accessibilité culturelle s'est également traduite par l'organisation de séances de cinéma adaptées (sous-titrage, audiodescription) lors du Mois du Doc, démarche à poursuivre pour garantir l'inclusion de tous.

Le projet « 38 Bambins », développé dans le cadre du Contrat départemental lecture itinérance (CDLi) avec la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC AURA), a marqué l'action en faveur de la petite enfance. Tous les deux ans, un album jeunesse a été créé et diffusé via les centres de PMI, accompagné de formations pour les professionnels et d'outils d'animation.





Éducation aux médias

Enfin, l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) a occupé une place croissante, avec la mise en place de formations et de résidences de journalistes sur tout le territoire, la production d'un podcast en trois saisons, et l'acquisition de matériels innovants (kit radio, jeux EMI…) pour outiller les bibliothécaires et proposer des ateliers interactifs.

Ce bilan témoigne d'un engagement fort pour l'inclusion, la diversité des publics et l'innovation en médiation culturelle, faisant des bibliothèques iséroises des acteurs essentiels de l'accès à la culture et à l'information, ainsi que du développement de l'esprit critique.

4 – Un rôle de pilotage du Département

Observatoire de la lecture publique

Acteur majeur de la vie culturelle, littéraire et artistique, le Département a œuvré à valoriser et rendre plus visible sa politique de lecture publique.

Que ce soit par le biais de communication sur les actions culturelles menées en propre ou à disposition des bibliothèques, des services délivrés aux bibliothèques, ou encore d'actions de plaidoyer auprès des bénéficiaires ou décideurs, la MDI a cherché à s'affirmer comme centre de ressources mais également comme animateur du réseau isérois de lecture publique et comme pilote visible et reconnu.

Dans ce but et en appui au Plan Lecture 2027-2031, un Observatoire de la lecture publique a été pensé afin de fournir des données et analyses sur l'évolution des métiers et de la lecture publique en Isère.

Contractualisations diverses

La MDI travaille également en lien étroit avec l'État (DRAC) qui accompagne techniquement et financièrement les territoires et communes dans leurs projets de développement de lecture publique. Ainsi de nombreux dispositifs territoriaux ont été mis en place soit directement au bénéfice de la MDI (CLDi 2019-2022 puis 2023-2025 par exemple, programme Bibliothèque numérique de référence (BNR) sur 2021-2024 puis 2025-2028), soit au bénéfice des territoires : Contrats Territoire Lecture mais aussi les Conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) et les Plans locaux d'éducation artistique et culturelle. La transversalité et la porosité entre certains dispositifs destinés à la seule lecture publique, et d'autres à l'échelle de la politique culturelle plus globale des collectivités (VPCT, PCT), amènent à un rapprochement croissant y compris entre services du Département.



ÉVALUATION D'IMPACTS DU PLAN LECTURE POUR L'ISÈRE 2020-2026



Le Plan Lecture pour l'Isère 2020-2026 a été suivi au cours de plusieurs étapes : un bilan à mi et fin de parcours alimenté par des entretiens conduits avec chacun des réseaux de lecture publique isérois et une analyse approfondie des aides, puis une évaluation menée en 2025 par le service Observation, documentation et évaluation du Département de l'Isère.

Cette évaluation a permis d'identifier des points d'appui qui ont structuré la réflexion pour l'élaboration du présent plan.

1 – La pertinence de l'accompagnement des salariés et bénévoles pour l'adaptation de l'offre de lecture publique aux enjeux de société contemporains

L'évaluation a montré l'importance de l'action en proximité des référents de territoire de la MDI, des aides financières, réels leviers en matière de soutien à l'emploi et en investissement notamment, et de l'offre de formation et de services de la MDI.

2 – L'efficacité de l'aide à la structuration des réseaux de lecture publique pour favoriser la cohésion, la transversalité, l'interconnaissance et la variété de l'offre en direction des publics

Les réseaux structurés bénéficient d'une dynamique collective, mutualisent des ressources de manière positive et ont densifié leur offre par la création de nouveaux services et d'actions culturelles. Ces coopérations nécessitent d'être toujours entretenues et considérées selon leur réalité propre.

Certains réseaux sont plutôt homogènes, d'autres très polarisés. La MDI n'est pas sollicitée de la même manière selon ces configurations et choisit de répondre de façon adaptée.

3 – Une diversification de l'offre culturelle en direction de publics variés

Les médiathèques iséroises, comme à l'échelle nationale, ont connu une hausse de leur fréquentation portée par l'attractivité des nouveaux services (carte unique, navette, bibliothèques récentes…).

La médiathèque numérique est l'un des services dispensés par le Département et consiste en la mise à disposition gratuite d'un vaste bouquet de ressources en ligne. L'évaluation a mis en évidence qu'elle attire essentiellement des habitués des lieux de lecture, et de nombreux usagers ne sont pas encore informés de ce service. Son utilisation est cependant en progression constante. Certains publics aux besoins spécifiques sont bien « ciblés » tels que la petite enfance, le périscolaire, la jeunesse, les personnes en situation de handicap,





les personnes âgées. Il apparaît que d'autres publics le sont beaucoup moins : personnes en recherche d'emploi, en situation d'insertion sociale ou professionnelle, personnes en situation d'illettrisme, personnes non francophones.

Si la MDI est partie prenante de la promotion de l'action culturelle dans les bibliothèques en favorisant les expérimentations et les échanges de pratiques ou en les subventionnant, le dynamisme en la matière dans les réseaux n'est toutefois pas corrélé à la part des subventions départementales. Quand bien même les actions culturelles sont nombreuses et variées, preuve de la vitalité des bibliothèques, leur impact sur la fréquentation et la diversification des publics est moins évident.

4. L'accessibilité et l'attractivité pour tous

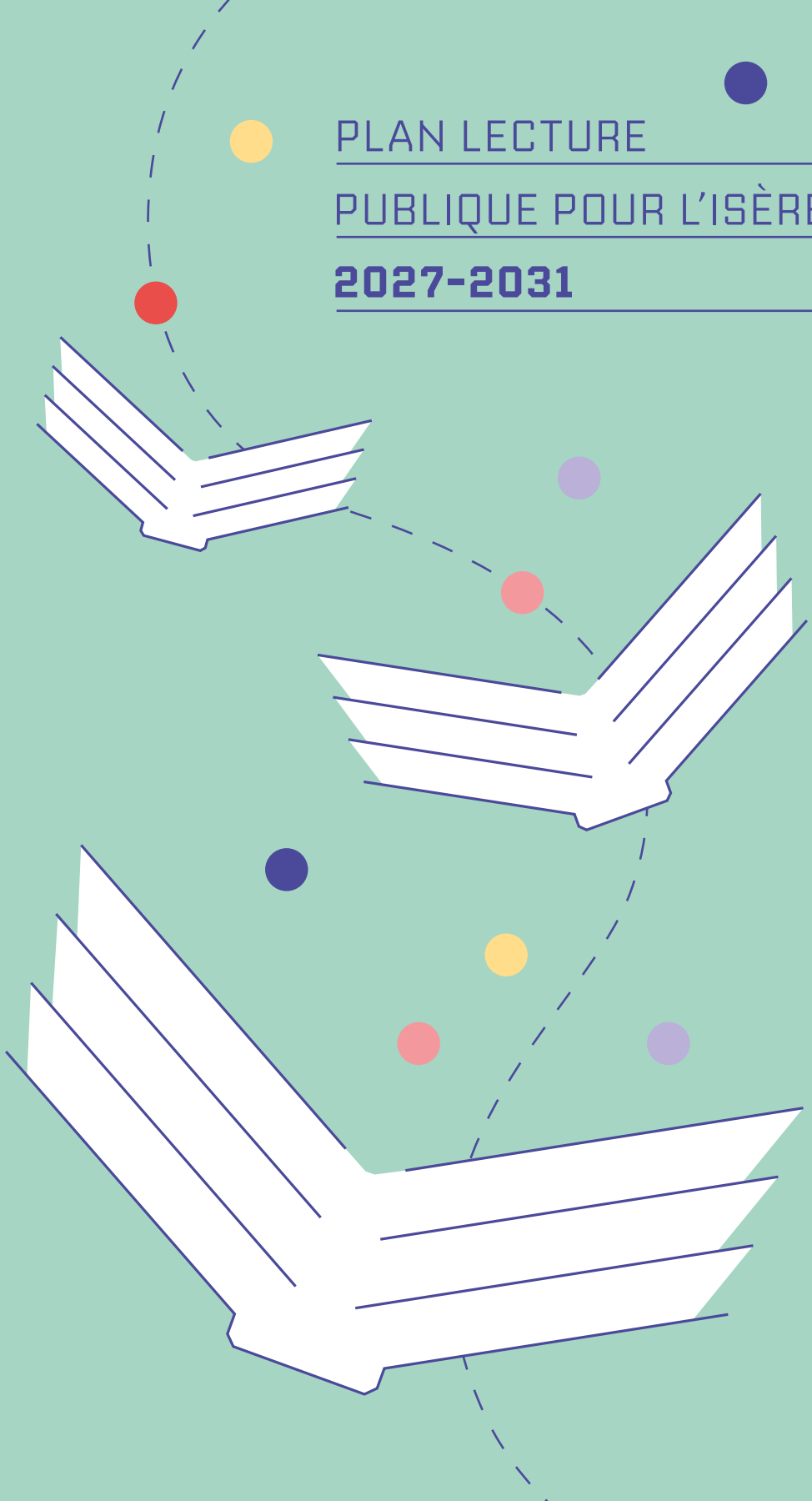
Les opérations de construction ou de rénovation – accompagnées par le Département au titre du Plan Lecture – sont systématiquement associées à une hausse de fréquentation, même si cet effet peut s'atténuer dans le temps. On n'observe pas d'effet négatif de report de fréquentation des autres lieux de lecture alentours.

La qualité des espaces est un élément clé de la satisfaction des usagers et les familles et les jeunes apprécient la configuration de nouveaux lieux davantage pensés pour eux, ouverts sur de nouveaux usages (espaces de jeux, espace de convivialité, accès à des prises…).

Les nouveaux services sont plébiscités par les usagers tels que la possibilité de réserver ou rendre des livres sur tout le réseau, la carte unique…, ce qui sous-tend une montée en charge des navettes dans les réseaux concernés et pour la MDI qui se charge aussi d'apporter des livres, des kits et des expositions dans les réseaux.

PLAN LECTURE PUBLIQUE POUR L'ISÈRE

2027-2031



2

PRÉAMBULE

Les bibliothèques sont reconnues comme premiers lieux culturels de proximité, à la croisée des enjeux de société et des politiques publiques : attractivité et cohésion territoriales, lutte contre l'illettrisme, inclusion numérique, développement de l'esprit critique, fabrique du citoyen, soutenabilité de l'action publique, lien social et lutte contre les inégalités et l'isolement.

C'est pourquoi le Plan Lecture pour l'Isère 2027-2031 a pour but de contribuer à une meilleure équité d'accès à la lecture publique, dans le respect des droits culturels tels que définis par la Déclaration de Fribourg adoptée par l'UNESCO, le 7 mai 2007.

Il s'agit d'assurer à tout Isérois un accès facilité aux infrastructures ou aux services de lecture publique, en venant épauler les initiatives communales, intercommunales ou associatives en matière d'équipement, de collections, d'action culturelle, de pilotage, d'éco-responsabilité, de soutenabilité écologique et économique.

Les moyens mis en œuvre par le Département, qui ont fait leurs preuves au cours des divers plans précédents sont les suivants :

- des **collections physiques et numériques**, avec une politique documentaire transversale, qui visent à proposer un fonds actualisé et pluraliste dans lequel les bibliothèques et réseaux isérois peuvent puiser ;

- une mise à disposition de **matériels et outils variés** pour soutenir et accompagner la vitalité des animations proposées (dispositifs de médiation, expositions…) ;

- des **actions culturelles ciblées** vers les publics prioritaires ou empêchés tels que définis par le Département ;

- une **offre large de formation** pour accompagner les salariés et bénévoles dans leur montée en compétences afin d'adapter les services aux défis d'aujourd'hui (technologiques mais aussi financiers, sociétaux et culturels) et de professionnaliser les bibliothèques ;

- un **accompagnement et une expertise** au service des bibliothèques et réseaux sous forme de collaboration, co-construction, partenariats ;

- un **soutien financier** très volontaire du Département qui se traduit par des subventions développées dans le guide des aides.

La MDI a également un rôle dans le plaidoyer en faveur de la lecture publique afin de faire connaître et valoriser le rôle stratégique des bibliothèques dans les politiques de territoire. Un observatoire départemental, alimenté par des indicateurs partagés, permettra d'évaluer l'action de la MDI et de qualifier les réseaux pour mieux les accompagner, anticiper les besoins et soutenir l'innovation.

Les analyses produites dans le cadre de l'Observatoire viseront à renforcer l'image des bibliothèques comme des lieux essentiels et innovants pour tous les habitants.

Le Plan Lecture a donc identifié 3 axes principaux devant guider ses actions pour les prochaines années.

GRANDS AXES DU PLAN LECTURE POUR L'ISÈRE 2027-2031

AXE 1

Renforcer **l'accessibilité et l'inclusion** dans les bibliothèques de l'Isère en diversifiant les partenariats, les services et les actions culturelles, afin de répondre aux besoins de **tous les publics**, notamment les plus éloignés ou empêchés, et de favoriser la participation citoyenne et la réduction de la fracture sociale et culturelle.



AXE 2

Accompagner la structuration de la lecture publique en Isère en tenant compte des réalités et des **spécificités de chaque territoire**, en cohérence avec les autres politiques publiques.

AXE 3

Favoriser **les bons usages du numérique comme levier d'innovation et d'inclusion** pour la lecture publique en Isère et ce de manière éthique et responsable. Il s'agit de garantir l'accès de tous aux ressources et services numériques, de soutenir l'expérimentation et la médiation culturelle numérique, et de lutter contre la fracture numérique sur tout le territoire, tout en favorisant les bonnes pratiques.

AXE 1 FAIRE DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DES LIEUX DE VIE OUVERTS À TOUS, ACCESSIBLES ET INCLUSIFS





1 – Favoriser l'accessibilité pour tous et l'inclusion

Le Département de l'Isère fait de l'ouverture à tous une priorité, garantissant l'égalité d'accès à la culture et à l'information. Il accompagne les bibliothèques pour rendre leurs bâtiments et services accessibles. Au-delà de l'aspect matériel, il encourage des actions et programmations culturelles inclusives, valorisant la diversité et luttant contre les discriminations, afin de permettre la participation de tous, quels que soient l'âge, la situation sociale ou le handicap. En ce sens, il développe par exemple son fonds pour les publics allophones ou en langues étrangères.



2 – Renforcer l'accueil et l'hospitalité

Le Département veille à un service bienveillant, en particulier pour les publics dits « empêchés » (personnes en perte d'autonomie, en situation de handicap, hospitalisées, détenues…). Il soutient la formation des bibliothécaires à l'accueil inclusif, pour adapter les pratiques et répondre aux besoins spécifiques. Les bibliothèques sont ainsi encouragées à devenir des espaces ouverts, favorisant la mixité sociale et la lutte contre les discriminations. Il propose des collections s'adressant à tous les publics, à tout âge.



3 – Encourager la coopération et les partenariats pour plus d'ancrage territorial

Pour élargir l'accès à la lecture, le Département encourage la coopération avec les autres dispositifs départementaux, le milieu associatif, l'Éducation Nationale et d'autres acteurs locaux. Ces partenariats permettent une (re)connaissance mutuelle mais aussi de proposer des actions ciblées (prévention de l'illettrisme, médiation culturelle, égalité femmes-hommes, etc.). Ancrés territorialement, ils contribuent à assurer une couverture optimale sur tout le territoire. La diversification et l'ouverture des partenariats témoignent de la vitalité des bibliothèques iséroises.



4 – Développer l'accès à la connaissance et l'esprit critique

Le Département soutient les bibliothèques dans leur rôle de stimulant de la connaissance et de l'esprit critique, notamment via l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) pour lutter contre la désinformation et pour se repérer dans un monde complexe. Il encourage aussi l'accès à la culture scientifique et l'organisation d'ateliers, conférences et expositions interactives, afin de décrypter les faits, de mieux comprendre les défis de notre société et *in fine* d'encourager la curiosité et l'engagement citoyen de tous les publics.



EXEMPLES EXISTANTS À RENFORCER ET/OU DÉVELOPPER

- Formation à l'accueil de publics aux besoins spécifiques.
- Actions culturelles portées par le Département en direction des publics spécifiques : collection 38 Bambins, organisation d'un tournoi Silver Geek départemental.
- Intégration de thématiques prioritaires dans les actions portées ou subventionnées par le Département : ateliers à destination de publics en situation d'illettrisme, développement de l'esprit critique, lutte contre les discriminations, développement durable...

AXE 2 ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES ET COOPÉRER POUR UNE ACTION PERTINENTE ET EFFICACE DES BIBLIOTHÈQUES, EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES



5 – Assurer un accompagnement de proximité

Le Département de l'Isère place la proximité et l'écoute au cœur de sa politique d'accompagnement des réseaux de lecture publique. Les référents de territoire jouent un rôle clé pour identifier les besoins locaux, apporter des réponses rapides et adaptées, et garantir un suivi personnalisé. Ils mettent leur expertise à disposition des territoires, pour les accompagner et les orienter en fonction de leurs besoins.

Le soutien financier du Département vient consolider les réseaux de lecture publique en tenant compte de leur offre de service et de leur dimensionnement. Un soutien financier aux missions socles qui font vivre un réseau sera apporté par le biais de subventions de fonctionnement.



L'offre de formation devra répondre à la diversité des profils et des attentes. Le Département soutient la montée en compétence de tous, salariés et bénévoles, en intégrant des modules innovants, notamment autour de la culture numérique.

6 – Renforcer la coopération et l'articulation des politiques publiques

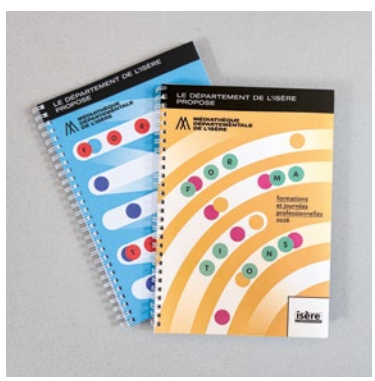
La cohérence des interventions sera assurée grâce à une coopération renforcée entre les différents services du Département, la DRAC, les EPCI, les réseaux le cas échéant ou les communes elles-mêmes. L'articulation avec les autres politiques publiques (culture, social, urbanisme, jeunesse…) et les conventionnements préexistants sera recherchée pour inscrire la lecture publique dans une dynamique globale de territoire. Des rendez-vous réguliers intégreront des temps d'évaluation et de travail transversal avec les autres directions départementales pour anticiper les évolutions et garantir la pertinence des actions.



7 – Faire vivre un maillage territorial équilibré et développer une vision partagée

Avec une couverture très dense en bibliothèques à l'échelle du territoire isérois, la dimension du maillage territorial pourra être envisagée à l'aune de la complémentarité dans l'offre de service : il ne s'agit pas de couvrir plus le territoire en équipements, mais de le couvrir mieux.

L'Observatoire de la lecture publique permettra d'objectiver les besoins et d'ajuster les niveaux de service. L'objectif est d'offrir à chaque habitant un accès en proximité à des services de qualité, tout en valorisant la diversité des initiatives locales et en favorisant l'innovation, sans hésiter à encourager des propositions différenciées entre lieux de lecture d'un même territoire/ réseau. La vision partagée se construit lors de formations suivies à l'échelle d'un territoire, d'un réseau ou d'un bassin de vie, qui fédèrent et forgent le sentiment d'appartenance à un réseau, en plus de la montée en compétence. L'offre de services de la MDI et le catalogue annuel de formation sont pensés afin de correspondre à l'évolution des territoires.



8 – Évaluation, ingénierie territoriale et plaidoyer en faveur des bibliothèques

Le Département veille à maintenir un haut niveau d'exigence, notamment sur la qualification des équipes et la qualité des projets. L'offre d'ingénierie territoriale se poursuivra pour accompagner la cohérence des projets de bibliothèques. Des temps d'évaluation systématiques permettront d'objectiver les résultats et d'ajuster les dispositifs.

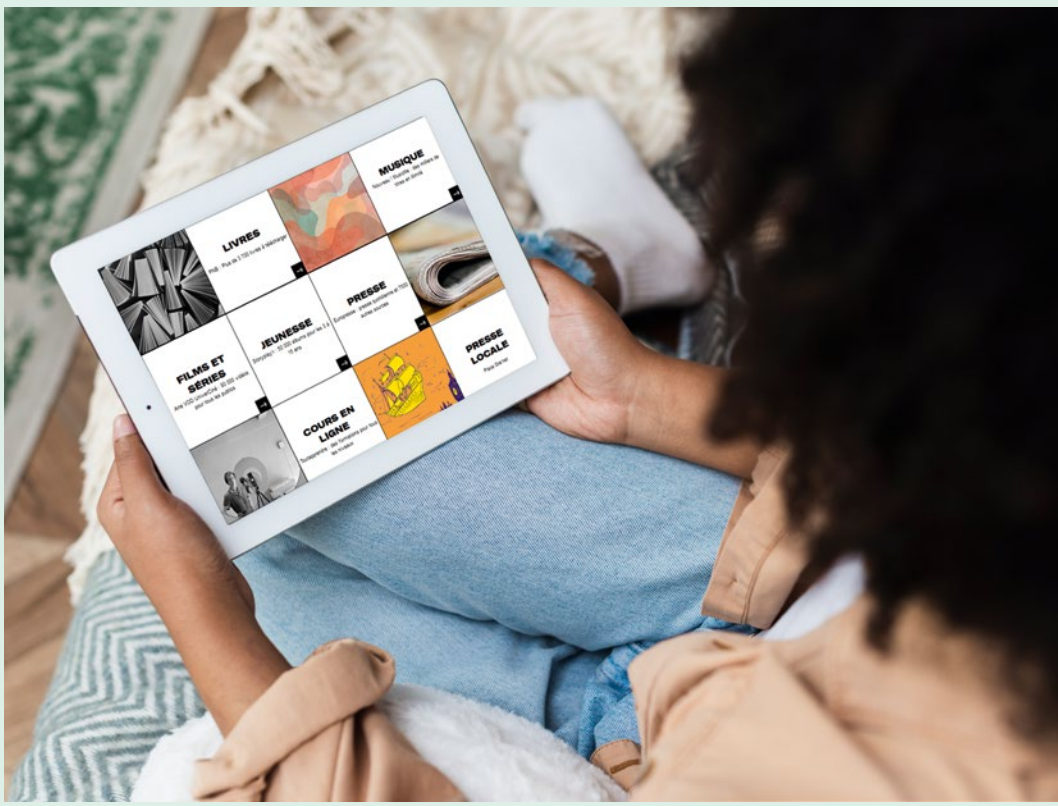
Le partage d'expériences et la mutualisation des bonnes pratiques seront encouragés pour stimuler la dynamique collective et l'amélioration continue. Le Département infuse une vision professionnelle partagée à travers la communication sur les évolutions du métier, l'organisation de rencontres régulières ainsi que l'animation de l'Observatoire de la lecture publique en Isère. Cet Observatoire a été conçu comme centre de ressources et de veille permanente sur les métiers et l'évolution de la lecture publique en Isère.
Ses finalités multiples sont d'infuser une vision départementale de la lecture publique. Il disposera pour ce faire d'outils permettant d'évaluer et d'objectiver l'impact des actions des bibliothèques, des réseaux et de la MDI. Il diffuse ces données sous forme d'analyses et de synthèses thématiques, et produit des informations et des outils d'aide à la décision. Avec cet Observatoire opérationnel à l'horizon du premier semestre 2027, la MDI se positionne une nouvelle fois en animateur d'un réseau de professionnels des bibliothèques isérois, tout comme elle le fait par ailleurs avec l'organisation de la Journée des réseaux ou encore de la Rencontre annuelle de la médiation numérique par exemple.



EXEMPLES EXISTANTS À RENFORCER ET/OU DÉVELOPPER

- Production d'outils et d'analyses par l'Observatoire servant de base à l'expertise, s'appuyant notamment sur les données de l'enquête annuelle du Service du livre et de la lecture (SLL) du ministère de la Culture.
- Fiabilisation des données collectées dans le cadre du rapport du SLL : accompagner pour une meilleure compréhension collective des données SLL.
- Mise en place de collaborations ponctuelles et ciblées ou d'accords de partenariats sur des objectifs spécifiques.
- Organisation de temps de partage d'expériences et de mise en commun des outils entre les réseaux.
- Formations spécifiques pour les personnels remplissant des missions transversales dans les réseaux.

AXE 3 FAVORISER LES BONS USAGES DU NUMÉRIQUE COMME LEVIER D'INNOVATION ET D'INCLUSION DANS UNE APPROCHE RESPONSABLE





Dans un environnement technologique de premier ordre (universités, organismes de recherche, industrie de pointe y compris dans les technologies numériques), la Médiathèque départementale de l'Isère fait du numérique en bibliothèque un espace d'inclusion, d'expérimentation et d'innovation. Elle a aussi comme préoccupation de promouvoir les enjeux et usages d'un numérique responsable.

9 – Développer la médiation culturelle numérique et l'inclusion numérique pour tous les publics

Une large gamme de dispositifs de médiation culturelle numérique sera renouvelée régulièrement et mise à disposition des bibliothèques pour leurs actions d'animation culturelle numérique innovantes et de qualité. Des ateliers, formations et rencontres favoriseront l'interconnaissance, le partage d'expériences et la montée en compétences de tous les bibliothécaires. Le Département soutiendra la constitution d'un collectif de médiateurs numériques, encourageant la mutualisation des pratiques, une reconnaissance de leur expertise de médiateurs et un enrichissement de l'expérience du public. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des publics éloignés du numérique pour susciter des liens entre bibliothèques et associations, structures d'aide sociale et acteurs de l'inclusion numérique notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route iséroise de « France numérique ensemble[1] ».

[1] Adoptée à l'issue de larges travaux de concertation dans le cadre du Conseil National de la Refondation Numérique, France Numérique Ensemble constitue la feuille de route partagée entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile en faveur de l'inclusion numérique pour la période 2023-2027 www.societenumerique.gouv.fr/nos-missions/france-numerique-ensemble



10 – Expérimenter, innover et promouvoir un numérique responsable

La MDI s'engage à développer des partenariats autour du numérique ciblant les publics prioritaires du Département et à ouvrir la coopération avec le tissu associatif, scientifique et universitaire local. L'objectif est de favoriser les contacts dans les bibliothèques autour de la pratique et de la culture vidéoludique. D'autres partenariats suivront pour faire dialoguer recherche technologique, création culturelle et lecture publique.

Une vigilance sera apportée au coût environnemental, social et économique qu'implique la promotion des outils numériques, dans la logique de la politique de transition écologique engagée par l'Isère depuis 2022 et déclinée en une stratégie bas carbone. Ainsi des initiatives innovantes autour du numérique responsable et de la sobriété numérique seront menées par la Médiathèque départementale de l'Isère et encouragées dans les réseaux, en parallèle à une sensibilisation aux usages raisonnés et aux bonnes pratiques du numérique.

11 – Valoriser la Médiathèque numérique de l'Isère

Depuis l'année 2020, l'Isère met à disposition de tous les inscrits en bibliothèque publique iséroise[1] la « Médiathèque numérique de l'Isère ». Ce portail de ressources documentaires variées, de qualité et respectant le pluralisme est non seulement complémentaire de l'offre documentaire physique en bibliothèque mais encore un outil incontournable pour l'accessibilité à la culture, à l'information, à la formation des personnes en situation de handicap. Un effort constant sera déployé pour améliorer une forte accessibilité numérique et pour maintenir cette offre généreuse, éco-responsable et économe dans la mesure où elle permet une mutualisation de l'accès et de la maintenance des plateformes et des ressources. De plus, une stratégie de communication et de médiation autour de ces ressources sera mise en œuvre en direction d'un public large, en s'appuyant sur des partenariats et des événements dédiés. L'objectif est de garantir à tous les Isérois un accès équitable et responsable à la lecture publique, quel que soit leur lieu de vie ou leur niveau de maîtrise du numérique.

[1] Hormis ceux des communes des villes de plus de 10 000 habitants de l'agglomération grenobloise qui sont orientés sur la Numothèque avec laquelle une politique documentaire commune est élaborée.





EXEMPLES EXISTANTS À RENFORCER ET/OU DÉVELOPPER

- Promotion des ressources de la Médiathèque numérique de l'Isère auprès des publics cibles et/ou prioritaires du Département.
- Déploiement d'une gamme variée de kits de médiation numérique, assortie de propositions d'animation.
- Développement d'actions culturelles portées par le Département : création d'une œuvre d'art numérique.
- Ateliers numériques mensuels en visioconférence.
- Formation et sensibilisation à l'usage raisonné des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, expérimentation d'outils de médiation low-tech.

photographies :
© H. Aguirre
© Médiathèque départementale de l'Isère

conception graphique :
atelier-domino.fr

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE

isère LE DÉPARTEMENT

NOS SITES

Saint-Martin-d'Hères
1, rue Alfred Gueymard
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : 04 76 63 30 70

Bourgoin-Jallieu
Maison du Département
Porte des Alpes
18, avenue Frédéric Dard
38307 Bourgoin-Jallieu
Tél. : 04 26 73 07 00

contact
mail : mediath@isere.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet :
mediatheque-departementale.isere.fr
et suivez-nous sur :
notre page Facebook
facebook.com/servicelecturepubliqueisere

N'hésitez pas à découvrir également le portail culturel du Département de l'Isère :
culture.isere.fr
Et ses 11 musées départementaux, ses Archives départementales